

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire.

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

MANDEMENT

DE
MONSIEUR E.-A. TASCHEREAU,
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Etienne-Alexandre Taschereau.

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical,

Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Depuis longtemps, Nos Très Chers Frères, l'on voit avec chagrin un certain nombre de familles canadiennes-françaises quitter cette province pour aller s'établir dans les États-Unis, où trop souvent elles perdent leur foi et ne trouvent que déception et misère.

Deux causes principales sont assignées à cet exil volontaire et funeste auquel se condamnent nos compatriotes. Les Pères de notre cinquième Concile (N° 26, 22 mai 1878) les signalent dans leur pastorale commune : "Une chose est certaine : nos yeux, disent-ils, c'est l'émigration n'aurait plus de prétexte et s'arrêterait, si les parents employaient à préparer pour leurs enfants des établissements dans les terres nouvelles, l'argent qui se consume en pure perte pour le luxe et l'intempérance."

Où, N. T. C. F., dirons-nous avec ces mêmes Pères, "C'est depuis qu'un luxe effréné a envahi nos campagnes, que cette émigration a pris des proportions si alarmantes. On s'entendit outre mesure pour se procurer des toilettes extravagantes, des ameublements trop riches pour les moyens dont on dispose, pour fêter des amis, pour paraître en public avec des équipages magnifiques ; en un mot, l'orgueil de la vie, comme l'appelle l'apôtre S. Jean (I. Ep. 16.), entrant en conspuration infernale avec la concupiscent de la chair et la concupiscent des yeux, s'attaque avec acharnement à la fortune temporelle des familles, pour arriver à la ruine éternelle des âmes."

L'intempérance, ce vice dégradant, ce vice funeste à la fortune et au repos des familles, à la santé et à la vie de ses malheureuses victimes, ce vice enfin qu'on peut appeler avec vérité une des grandes portes de l'enfer, l'intempérance, disons-nous, en appauvrissant les familles, et en diminuant l'esprit de foi, pousse un certain nombre de nos compatriotes à aller aux États-Unis."

Voilà donc, N. T. C. F., trois grands maux qui désolent notre patrie, le luxe, l'intempérance et l'émigration. Or, aujourd'hui comme toujours, la religion vient vous proposer un remède facile et efficace à tous ces maux à la fois.

Nous établissons dans notre diocèse une société de colonisation, dont la direction sera confiée à un conseil composé d'hommes dont le zèle, le désintéressement et le patriotisme sont connus de tous. Aidé de leurs sages avis et de la connaissance par-

faite qu'ils ont de tout le territoire de ce vaste diocèse, nous comptons, avec l'aide de Dieu, pouvoir donner à la colonisation un élan tout nouveau et dont les fruits abondants rejoindront les cœurs de tous ceux qui aiment notre patrie.

Mais, N. T. C. F., pour réussir dans cette grande et belle entreprise, nous avons besoin de votre concours.

1. Concours de votre zèle pour cette œuvre dont vous comprenez sans peine l'importance majeure et urgente. Notre nationalité, notre religion, et, par conséquent, l'avenir spirituel et temporel de vos enfants et de vos compatriotes, y sont profondément intéressés.

Nous nommons pour zélés de l'œuvre tous les curés et supérieurs de séminaires, collèges et communautés. Ils nommeront, chacun dans sa paroisse ou son établissement, des collecteurs et collectrices chargés de recueillir à domicile la contribution annuelle des membres et les noms de ceux qui veulent se faire inscrire. Que chacun se prête volontiers à rendre ce service à la religion et à la patrie. Faites connaître cette œuvre à ceux qui l'ignorent ; excitez le zèle et la générosité de ceux qui ne paraissent pas assez portés en sa faveur ; donnez l'exemple, toujours plus efficace que les paroles.

2. Concours de votre générosité, ou, pour employer une expression plus chrétienne et plus divine, concours de votre charité, la première, la plus excellente de toutes les vertus, sans laquelle, au témoignage de l'apôtre S. Paul (I. Cor. XIII. 1...) nous ne sommes rien devant Dieu. Oui, N. T. C. F., concours de votre charité, car il ne s'agit pas seulement d'aider à l'établissement d'un certain nombre de vos enfants et de vos compatriotes, ce qui est déjà un grand acte de charité, une aumône corporelle très efficace, mais aussi de procurer la gloire de votre Dieu en conservant dans les sentiers de la foi un grand nombre de familles qui, sans cela, iraient ailleurs s'exposer au danger de perdre la foi et de périr éternellement.

Nous vous demandons chaque année la petite aumône de dix centins par personne. Cette aumône vous donnera droit aux fruits d'une messe qui sera célébrée chaque mois pour attirer les bénédictions spirituelles et temporelles sur tous les membres de l'association. Vous aurez donc la bénédiction de la charité de Dieu, que vous glorifiez, et du prochain que vous aidez ; la bénédiction de la foi, dont vous conservez et augmentez le règne dans notre chère patrie ; la bénédiction de l'espérance, par la grâce et la miséricorde que Dieu répand sur ceux qui l'aiment et le servent, et par la gloire éternelle qui récompense même un verre d'eau donné pour l'amour de Dieu. Fallait-il pour cela sacrifier quelque petite dépense, quelque plaisir, nous sommes certains que votre foi et votre patriotisme vous feront saisir avec bonheur une si belle occasion de bien mériter de l'un et de l'autre.

3. Enfin, N. T. C. F., nous comptons sur le concours de tous les

parents chrétiens, surtout des cultivateurs, afin que vous donniez vos enfants à la colonisation, ou plutôt à la patrie, à la religion, à Dieu même. Oui, N. T. C. F. ; ne vous contentez pas de donner à cette belle œuvre votre zèle, votre contribution annuelle ; donnez-y vos enfants, car c'est pour eux qu'elle est plus directement établie. Le plus souvent dans les familles tant soit peu nombreuses, l'héritage paternel une fois partagé se réduit presque à rien. La colonisation vous offre un moyen facile pour assurer leur avenir.

Vos fils iront dans la forêt arroser la terre d'un sueur qui la fécondera en peu d'années, et leur permettra de jeter bientôt les bases de nouvelles familles, où vos filles trouveront leur place à leur tour. Avec ce que vos fils auraient inutilement dépensé en voitures et en habillements de luxe, et peut-être, hélas ! en débauches, vous pourriez facilement les aider à se créer en peu d'années un établissement où ils trouveront un bonheur et une aisance que l'oisiveté, le luxe et le plaisir ne leur donneront certainement jamais. L'expérience est là pour prouver que ces courageux colons, qui n'ont pas eu peur des épreuves auxquelles leur condition, comme toutes les autres, est exposée, ont fini par se créer une position infiniment préférable sous tous les rapports à cet exil et à cet esclavage que certaines familles sont allées chercher dans les manufactures des États-Unis. Combien de ces pauvres exilés qui voudraient revenir au pays, et qui n'en ont ni les moyens, ni la force ! Combien de jeunes gens et de jeunes filles qui ont perdu la santé et même la vie, dans l'air empesté de ces manufactures, où ils travaillaient sans relâche comme des esclaves ! Et parmi ceux qui ont survécu, combien peu ont réussi à mettre leur vieillesse à l'abri de la misère ! Parcourez, au contraire, ces nouvelles colonies de défricheurs intrépides qui ont fondé des paroisses aujourd'hui florissantes ; vous y voyez partout régner la santé, les joies de la famille, l'aisance, et ce qui est plus désirable, la foi et la religion. C'est un spectacle dont nous avons fréquemment été nous-mêmes le témoin dans nos visites pastorales, et dont nous ne cessons de remercier Dieu.

Donnez vos enfants à la colonisation. La nouvelle société leur procurera les informations dont ils auront besoin ; elle les encouragera et leur facilitera leur rude tâche. Comme une tendre mère, elle essuiera leurs larmes, et veillera surtout à ce que les secours et les consolations divines de la religion ne manquent point à ces chers enfants dont le salut vous est si justement à cœur.

Profitant de l'expérience déjà acquise, la société laissera aux parents le soin de nourrir et d'entretenir leurs enfants jusqu'au moment où ceux-ci seront en état de se suffire à eux-mêmes ; car il est bien connu que les colons qui comptent pour cela sur d'autres ressources que sur celles de la famille, ne déploient pas toute l'énergie dont ils sont capables, et trop souvent consomment dans l'oisiveté ou

le plaisir, les secours qui leur viennent d'ailleurs. Néanmoins, la société se fera un bonheur et un devoir de venir en aide à ceux que des circonstances extraordinaires, mais non pas leur paresse ou leur mauvaise conduite, auraient réduits à la misère. La gelée, la grêle, le feu, l'inondation, une maladie prolongée et autres accidents, seront pris en sérieuse considération, et les victimes seront encouragées et secourues autant que le permettront les ressources dont la société pourra disposer. Dans l'ouverture ou la réparation des chemins dont le gouvernement est chargé, il se présente parfois des petites dépenses imprévues, et qui peuvent néanmoins servir beaucoup au progrès d'une nouvelle colonie ; l'association y pourvoira avec promptitude, sauf à obtenir compensation du gouvernement, si celui-ci le juge à propos.

L'œuvre de la propagation de la foi suffit déjà à peine pour construire des chapelles et soutenir des missionnaires dans les nouveaux établissements ; la société de colonisation viendra à son secours pour procurer de suite aux nouveaux colons les encouragements et les consolations de la religion.

Voilà, N. T. C. F., tout le plan de cette organisation qui nous paraît à la fois simple et efficace, et qui, avec la grâce de Dieu et votre coopération, produira, nous l'espérons, ses fruits de bénédiction pour le temps et pour l'éternité. Nous ne nous dissimulons par les difficultés qu'il y aura à surmonter, surtout dans les commencements ; toute œuvre chrétienne a besoin, pour réussir, d'être marquée du sceau de la croix, mais c'est dans ce signe divin que réside la victoire. Vos prières et votre concours en assureront le succès.

A ces causes, et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1. Nous établissons une société de colonisation dans notre diocèse : le conseil d'administration sera composé de l'Archevêque, président ex-officio, et de quatre membres nommés par lui, dont deux laïques et deux prêtres.

2. Pour être membre de l'association, il suffira de se faire inscrire par un zéléteur, et de contribuer annuellement dix centins pour l'œuvre.

3. Messieurs les curés et supérieurs des séminaires, collèges et communautés, seront zélés ex-officio. Ils nommeront des collecteurs et collectrices, chargés de recueillir à domicile les noms et les contributions des membres.

4. Tous les ans, au temps que chaque curé jugera plus opportun, une quête sera faite un dimanche ou fête d'obligation, dans toutes les églises de l'archidiocèse, et le produit en sera immédiatement envoyé à l'archevêché, pour y à la être disposition du conseil d'administration de la société.

5. Chaque mois, une messe sera célébrée dans la Basilique de Québec pour attirer les bénédictions de Dieu sur tous les membres de l'association, et sur les colons qu'elle assiste directement ou indirectement. Les mem-

bres défunts y auront aussi leur part. Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles de paroisses et de missions où se fait l'office public, le premier dimanche après sa réception et plus tard, chaque année, le dimanche qui précédera la quête ordonnée pour la société.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le premier septembre mil huit cent quatre-vingt.

† E.-A. Arch. de Québec.
Par Monseigneur,
C.-A. COLLET, Ptre,
Secrétaire.

FRANCE

ÉCHAFAUD SANS DIEU

Ceci est le comble des combles. Si abominables que soient les criminels, il est établi qu'en les condamnant à mort, en dressant pour eux l'échafaud, la société ne se venge pas. Elle supprime un danger, voilà tout.

Aussi s'efforce-t-elle d'adoucir pour eux la dernière heure. Elle a rapproché l'échafaud de la prison. Elle a abrégé les formalités. Elle accorde à ceux qui vont mourir les satisfactions matérielles qu'ils demandent, et surtout les consolations divines. A Paris, l'abbé Crozes accompagnait le condamné jusqu'au dernier moment.

Mais il paraît que cela est de trop. Après avoir supprimé Dieu des écoles, on devait fatalement le supprimer de l'échafaud, sur lequel on voudrait peut-être que les prêtres ne montassent plus que pour leur compte personnel.

Certes, nous sommes bien loin d'avoir la moindre sympathie pour Barbier, cet atroce garçon de ferme, qui tua les époux Durand à Poussanges. On l'a condamné à mort. On a bien fait. M. Grévy a permis son exécution. Il ne doit avoir aucun remords. Mais, jusqu'à ce jour, on facilitait au condamné le moyen de se repentir. Les hommes le laissaient à Dieu.

Le préfet de Vendée a voulu changer tout cela.

C'est à La Roche-sur-Yon qu'a eu lieu l'exécution de Barbier. Le matin de l'exécution, l'aumônier de la prison de la ville, M. l'abbé Girard, voulut, à la demande du condamné, et selon la règle admise dans certaines prisons, dire la messe en présence de celui qui allait mourir.

Il supplia, il implora. Il mit même dans ses réclamations une assez grande énergie... que l'administration trouva excessive.

Barbier, à qui l'on eût permis de fumer, de boire, de manger s'il l'eût demandé, mourut sans assister à la messe, qu'il souhaitait ardemment d'entendre, comme en fait foi le post-scriptum de la lettre suivante, qu'il adressa à sa famille, et dont nous respectons le style :

"La Roche, le 22 sept. 1882.

"Chère et bien aimée famille ! je vous quitte à grand regret : on

"vient me détruire à 5 heures ! Ah ! chers enfants ! vous autres que j'ai reçus si purs, et dont je flétris le berceau ! Mon pauvre Ernest, tu ne connaîtras jamais ton père ! " Je vous demande pardon à tous. " Je vais mourir faute d'un pardon, mais je vous attendrai au repos, et il me restera l'éternité pour vous retrouver. " Cher frère, veille à mes petits enfants ; car Louise est très vive, et moi aussi, et ces petits enfants seront de même. " Cette chose ne manquera pas de leur être jetée aux jambes, et on les punira encore. " Avant de mourir, je vous embrasse tous de tout mon cœur, bien tendrement, sur les deux joues. " Ah ! chère Louise, je t'attendrai ! " N'importe où on me mettra. " Adieu ! et pardon ! pour tous ceux que j'ai offensés. " BARBIER, PIERRE.

"Chère famille ! on m'ôte la vie sans me donner le temps de remplir mon devoir envers Dieu ! Mais ils n'auront pas honte de voir courir mon sang dans la ville, et mes enfants iront chercher du pain à la campagne ! "

L'exécution de Barbier devait être suivie d'une autre...

M. le préfet de la Vendée ne pouvait, au temps où nous vivons, permettre à un misérable prêtre d'élever la voix devant l'administration, de revendiquer les droits de la conscience, de vouloir donner le pardon de Dieu, à qui n'avait pas eu celui de M. Grévy.

Après avoir, dans un discours prononcé au lycée de La Roche, qualifié d'inconvenante la conduite de M. l'abbé Girard, il vient de lui faire part qu'il était révoqué de ses fonctions d'aumônier de La Roche. (Figure)

Les mauvais se rassurent

L'affaire Fenayrou, ayant été renvoyée devant la cour d'assises de la Seine, après la cassation pour vice de formes de l'arrêt de la cour de Seine-et-Oise, vient d'être jugée pour la seconde fois.

Le jury ayant rendu un verdict de non culpabilité en faveur de Lucien Fenayrou, celui-ci a été acquitté. Le prononcé de son acquittement a soulevé une véritable explosion de murmures dans toute la salle.

Quant à Marin Fenayrou et à Gabrielle Fenayrou, reconnus coupables tous les deux, ils ont bénéficié l'un et l'autre des circonstances atténuantes. Les deux époux ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité ; et, sur la demande de la partie civile, à 3 000 francs de dommages intérêts envers les héritiers du malheureux pharmacien Aubert.

Au moment de quitter la salle, Marin Fenayrou se lève sur son banc et s'écrie :

—Messieurs les jurés, je vous remercie d'avoir acquitté mon frère. Gabrielle Fenayrou suit son mari, sans abandonner l'attitude froide et

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

3 Novembre 1882—No 48

BELLAH

[Suite]

—Défendez aux prisonniers de fumer, dit vivement Hervé.

Francis se retourna pour donner cet ordre ; mais, avant qu'il eût fait un pas, une triple détonation illumina d'un éclair subit les collines et la route ; en même temps, une immense clameur s'élevait des hauteurs qui dominaient la défilé. Trois des hommes qui gardaient les captifs étaient tombés ; George étendit le quatrième à terre d'un coup de poing, et se précipita, la tête basse comme un taureau furieux, du côté de la colline, rampant la haie des grenadiers et ouvrant le passage à ses compagnons, qui disparurent à sa suite dans l'obscurité du taillis. Une nouvelle tempête de cris retentit, puis s'éteignit aussitôt. Quelques coups de feu tirés au hasard par les républicains n'avaient eu aucun résultat. Le théâtre de cette attaque im-

prévue avait été choisi avec un sûr discernement. C'était le point le plus élevé du défilé : en avant, à quelque distance, la voie était fermée par une masse noire et mouvante qui était descendue du coteau comme un torrent ; en même temps le sourd murmure qui venait des collines, pareil au bruit d'une mer houleuse, annonçait qu'elles continuaient d'être occupées par des forces considérables. Les républicains se voyaient perdus, s'ils faisaient un seul pas en arrière, sous la menace de cette double ligne ennemie. La première pensée de Hervé fut de marcher en avant et de forcer à la baïonnette la barrière vivante qui coupait le passage ; mais il réfléchit qu'avant d'avoir pu la joindre il aurait perdu les deux tiers de ses hommes sous le feu plongeant des collines et l'ordre ne fut point donné.

Du côté opposé aux bois, la route s'éclaircissait en demi-cercle, formant une sorte de promontoire étroit sur une falaise de rochers dont le talus à pic allait plonger dans la rivière à une trentaine de pieds plus bas. Sur ce petit cap, quelques arbres touffus et un feuillage de buissons épineux ajoutaient leurs ombres à celles de la nuit. C'était à l'abri de ces ténèbres impénétrables que les grenadiers s'étaient réfugiés en désordre dans le premier moment de leur surprise. Adossés à l'abîme et par-

qués dans ce petit espace, vis-à-vis de l'ennemi invisible, ils attendaient en silence.

—Lieutenant Francis, dit Hervé, assez haut pour être entendu des soldats, je reprends le commandement.

—Bon ! murmura Bruidoux. Je m'en réjouis. Ce n'est pas pour faire affront au lieutenant, qui est un fameux bout d'homme ; mais ici, mille z'ieux, il faut un homme tout entier, ou jamais.

Hervé ordonna aux soldats de se placer sur trois rangs, faisant face au coteau ; puis, s'approchant du bord extrême de la falaise, et se penchant sur le gouffre au fond duquel bouillonnait la rivière, il parut examiner avec une attention extraordinaire la pente raide du talus. Il revint ensuite se poster à côté de Francis, sur le flanc du détachement.

—Noyés ou fusillés, n'est-ce pas ? demanda laconiquement Francis.

—Silence ! écoutez, dit Hervé. — La voix vibrante de Fleur-de-Lis venait de s'élever du milieu du taillis. — Commandant Pelven, dit-il, vous m'entendez, n'est-il pas vrai ? — Oui, monsieur, répondit Hervé en s'avancant à découvert dans le chemin, devant le front de son peloton.

—Vous êtes enveloppés, monsieur, reprit Fleur-de-Lis. Avec les forces dont je dispose, je puis vous détruire jusqu'au dernier sans qu'une seule

goutte de sang coule de notre côté. Je le ferai certainement si vous m'y contraignez. Nous connaissons votre bravoure et votre attachement au devoir ; mais le devoir s'arrête à l'impossible. Rendez-vous prisonniers.

—Dans la position particulière où je suis, monsieur, répliqua Hervé, je ne puis vous répondre qu'après avoir pris l'avis de mon lieutenant ; m'en laissez-vous le loisir ?

—Faites, monsieur, dit Fleur-de-Lis. Rien ne nous presse. Hervé se rapprocha du jeune lieutenant, et l'emmenant à la hâte sur le bord de l'escarpement : — Écoutez-moi bien, dit-il au milieu de l'attention religieuse des soldats : il faut rendre à ces gens-là la plaisanterie des lavandières ; il ne s'agit que de faire, pour sauver notre honneur et notre vie, ce que j'ai fait vingt fois en ce lieu même par pure bravade de jeunesse. Grâce à la nuit et à ces arbres, tous les mouvements, sur ce coin du terrain, sont perdus par l'ennemi. Vous voyez cet angle rentrant dans les rochers ; jusqu'aux deux tiers du talus, ce n'est qu'un escalier un peu malaisé avec une rampe de racines ; arrivé là, vous ne trouverez plus qu'une surface perpendiculaire unie comme une table ; laissez-vous glisser hardiment ; vous tomberez sur une étroite langue de sable au pied de la falaise ; entrez dans la rivière vis-à-vis du rocher

vertical, et traversez-la : il y a un gué ; vous n'aurez de l'eau qu'à mi-jambes, — ou tout au plus à la ceinture, si la rivière est haute. Que chacun garde son rang jusqu'à ce que son tour vienne. Le sergent veillera à ce qu'aucun homme ne commence à descendre avant que le précédent soit hors de vue. Moi, je parlerai le plus qu'il sera possible pour gagner du temps. Allons, mes enfants, du sang-froid. Le lieutenant va vous montrer le chemin. Tenez-vous aux racines, Francis.

Francis voulut lui répliquer. Hervé lui ordonna sèchement d'obéir. L'instant d'après, le jeune garçon avait disparu sur le versant du précipice. Un des soldats le suivit aussitôt. Cette étrange opération et cette perspective soudaine de salut avaient réveillé la gaieté parmi les grenadiers. Bruidoux, agenouillé sur la corniche du rocher, accompagnait chaque départ d'un mot d'adieu burlesque : — Bon voyage ! bien des choses chez toi, mon petit !... Rappelle-moi à son souvenir, mon enfant !... Ne flâne pas en route, toi !... Prends garde de te croquer, citoyen ! Écris-nous, hein, Colibri ?

Quoique ce plan, singulier, pour être expliqué et pour recevoir un commencement d'exécution, n'eût demandé que peu d'instant, Hervé craignit de provoquer la méfiance par un plus long délai ; il recom-

manda Bruidoux de l'avertir quand le premier rang resterait sur l'esplanade ; puis il retourna se poster au milieu du chemin.

—Monsieur, dit-il en haussant la voix, voici ce que je puis vous proposer : je me rendrai à discrétion, et mon lieutenant avec ses soldats rejoindra son corps sans être inquiété. — Cela n'est pas sérieux, commandant, dit Fleur-de-Lis. Quand le tout est dans nos mains, nous ne pouvons pas nous contenter d'une partie, si importante, si précieuse qu'elle puisse être.

—Je vous remercie, monsieur, dit Hervé, qui ne demandait pas mieux que de prolonger les cérémonies, je vous remercie pour mon compte personnel, mais si vous montrez trop d'exigence, vous n'aurez pas aussi bon marché de nous que vous semblez le croire. Il n'est pas sage de réduire un ennemi au désespoir, si faible qu'il soit.

—Je vous répète, monsieur, répliqua Fleur-de-Lis, d'une voix plus brève et plus menaçante, que cela n'est pas sérieux. N'avez-vous rien de plus à dire ?

—Quelles conditions nous assurez-vous, si nous nous rendons ? — La vie, pourvu que vous vous engagiez à servir sous les drapeaux du roi. (A continuer)

insensible qu'elle a gardée pendant tout le temps des débats. La foule se retire au milieu d'une grande agitation.

SOMMAIRE

Mandement de Mgr E. A. Taschereau. France. Les mauvais se rassurent. Froulleton :—Bellah. (A suivre). Le clergé et le parti libéral. Dans le pétrin. Le tombeau des apôtres. Noces de diamants. Correspondance. Conseil de ville. Europe. Agriculture. Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Bureau de Poste.—J. B. Pruneau. Département de l'Instruction Publique.—Gédon Onimet. Librairie St Antoine de Padoue.—P. Masson. La grande comète de 1882.—J. N. Duquet. Caisse d'Economie N. D. de Québec. Compagnie manufacturière de meubles de Drum.—Thomas Craig. Automne 1882.—Jos. Hamel & Frères. A. J. Turcotte, marchand épicer. Terre à vendre.—Mlle Marianne Marcotte. Alcoolature d'Arnica.—Jos. Hamel et Frères.

CANADA

QUEBEC, 8 NOVEMBRE 1882.

Au moment où les citoyens de la ville de Québec vont être appelés à donner leur contribution annuelle en faveur de la colonisation, nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le mandement de M^r l'Archevêque de Québec, dans lequel Sa Grandeur expose si bien les nombreuses raisons que nous avons d'encourager cette œuvre à la fois si patriotique et si religieuse. Nous publions ce mandement sur notre première page.

Demain, jour d'actions de grâces pour toute la Confédération, le "Courrier" ne paraîtra pas.

Le clergé et le parti libéral

L'Electeur est en train de faire du zèle en faveur de l'intervention du clergé dans les élections. Il est malheureux que notre confrère ait deux poids et deux mesures. Dans Ontario, le clergé catholique peut se jeter dans les luttes électorales, dénoncer les chefs conservateurs, condamner tout un parti, et à son point de vue, c'est magnifique. Dans la province de Québec, le même clergé ne devrait pas avoir le droit de faire allusion aux partis politiques. Il pourrait seulement dire aux électeurs de voter suivant leur conscience, sous le regard de Dieu.

Ces deux doctrines si disparates préconisées par les souffleurs de l'Electeur nous font voir jusqu'à quel point on pousse chez eux l'esprit de parti. Ces gens-là sont d'une inconséquence à faire désespérer d'eux. Voyez donc M. Langelier qui nie aux prêtres de Québec le droit de parler de politique en chaire, et qui complimente le clergé d'Ontario de s'être jeté dans l'arène en faveur du cabinet-Mowatt.

Soyez donc logiques, MM. les libéraux; s'il est mal pour un prêtre catholique de la province de Québec de se mêler aux luttes politiques, en jetant le poids de son influence d'un côté plutôt que de l'autre, et on sait de quel côté il faut faire pencher la balance pour que cela soit mal, il n'est pas plus permis, ce nous semble, pour un prêtre, même d'Ontario, de se jeter dans la lutte, d'écrire dans les journaux, et de vouer aux gémonies tout un parti politique.

L'Electeur dit que les journaux conservateurs n'ont pas protesté contre la conduite du Mail au sujet du Marmion. Notre confrère sait qu'il dit faux, puisque la plupart de nos journaux se sont inscrits en faux contre la conduite imprudente, pour ne pas dire plus, de la feuille de Toronto.

Qu'on sache une fois pour toutes que nous ne voulons intervenir en aucune façon dans la politique d'Ontario, parce que nous ne saurions débrouiller le chaos. Au point de

vue des catholiques, c'est la maison divisée contre elle-même. Conservateurs à Ottawa, libéraux à Kingston, conservateurs à London, tous semblent s'entendre pour mieux embrouiller les questions. Le Globe, journal francophobe, irlandophile, à ses heures, mangeur de catholiques, fanatique sans vergogne, tel est l'organe de ces gens qui pour la plupart n'ont aucun principe arrêté en politique. S'il plaît à l'Electeur d'en faire ses amis, il en a bien le droit, comme il en aura le courage; quant à nous, nous n'en voulons ni pour amis, ni pour ennemis. Qu'ils s'arrangent entre eux.

Maintenant l'Electeur trompe le public en disant que le parti conservateur a entrepris une croisade contre le clergé, donnant à entendre que c'est le parti conservateur de Québec, allié à celui d'Ontario, qui aurait entrepris cette triste besogne. Le clergé d'ou'il vienne n'a rien à redouter de notre part; s'il avait été mieux traité par les libéraux de la trempe des rédacteurs-souffleurs de l'Electeur, peut-être leur aurait-il donné une parcelle de son influence, mais allez-y voir! Leurs plans ont été trop souvent déjoués, leurs intrigues ont eu si peu de succès, que jamais ils ne réussiraient à capter la confiance de ces hommes qui savent différencier leurs véritables amis d'avec leurs adversaires.

Quant au manifeste des deux sénateurs irlandais et catholiques, MM. O'Donoghue et Frank Smith, adressé à Nos Seigneurs les archevêque et évêques d'Ontario que l'Electeur qualifie d'insolent, nous aurons l'occasion d'en parler bientôt, puisqu'on veut nous forcer de le faire, comme on veut nous obliger de prendre fait et cause dans une affaire où notre intervention ne saurait produire beaucoup d'effet.

Le zèle de l'Electeur se réduit à une simple question d'esprit de parti. Messieurs les prêtres, si vous êtes libéraux, vive le clergé! Etes-vous conservateurs, haro sur le clergé! Vive les tribunaux civils!

Dans le pétrin

Nous avons un peu négligé le citoyen chroniqueur de la PATRIE. Des soucis plus graves nous ont empêché, la semaine dernière, de lui administrer sa correction hebdomadaire. Mais nous ne l'avons pas oublié, et notre sollicitude pour lui est d'autant plus grande que nous le voyons plus faible, plus abattu, plus humilié! Hélas! qu'est devenu le Cyprien que nous avons admiré dans sa fleur au commencement de juillet. Il était éclatant, pompeux, superbe, plein de promesses brillantes, et d'espérances fécondes comme le radieux été dont commençaient les trop courtes splendeurs. Et maintenant c'est l'automne; la bise impitoyable a soufflé; l'éclat et la pompe des beaux jours se sont évanouis et Cyprien nous apparaît morne, terne, sans couleur et sans verve. Nous ne chargeons pas le tableau. Les observateurs qui ont suivi la chronique attentivement, ont tous remarqué le changement de ton et se sont dit, d'un commun accord: Cyprien baisse, il faiblit, il est battu.

Au début de nos articles, il a posé d'abord pour l'homme qui n'entend pas. Puis, trouvant que le jeu se gâtait, il a daigné nous octroyer deux ou trois alinéas aigre-doux. Plus tard, lorsque nous l'avons exposé, en compagnie de ses bévues fameuses, à la risée publique, il a bondi sous l'aiguillon et tenté une sorte de défense, tout en nous honorant de ses injures de choix: fumier, bêtises, insanités, niaiseries, archi-programmi-légitimes, etc. Nous avons reproduit tout cela avec ravissement. C'était une preuve que cela cuisait. Puis, tranquillement, nous sommes retourné sur nos pas pour rétablir tous les faits contre lesquels Cyprien regimbait: la donation de Pépin le Bref au pape Etienne III, l'orthodoxie de Charlemagne, la légitimité de l'avènement de Hugues Capet, le caractère sans tache de Mesdames de Lafayette, de Maintenon et du Cayla, etc., etc. Après avoir, sur tous ces points d'histoire, fortifié nos preuves par des citations décisives dont nous indiquons loyalement la provenance non suspecte, nous nous sommes permis de peser l'érudition du chroniqueur, d'établir qu'il copie Larousse, et de lui

demander poliment des nouvelles de certaine phrase de Chateaubriand qui nous paraissait falsifiée, et que Cyprien a prise imprudemment, sans la vérifier, dans l'encyclopédie libre-penseuse. Enfin nous appuyant sur des extraits de sa chronique, nous l'avons dénoncé, preuves en main, comme un calomniateur éhonté, un écrivain peu véridique, et un copiste de profession. A toutes nos accusations, hormis une seule dont nous reparlerons, Cyprien n'a rien répondu dans ses deux dernières chroniques.

Soyons juste toutefois. Ecrasé sous le poids de ses imprudences, de ses mensonges et de ses calomnies, il a tenté un suprême effort pour sortir de l'ornière. Mais il joue de malheur; ce suprême effort est une suprême bévue, couronnement de toutes les autres. Torturé dans son orgueil immense, le chroniqueur-lauréat a senti se rouvrir d'anciennes blessures. Il a cru reconnaître la main qui le corrigeait fraternellement, et s'est rué sur Son Honneur le juge Routhier avec une rage qui fait nos délices. Bravo Cyprien, bravo, vous êtes charmant, délicieux, suave, et il est impossible de rencontrer un plus commode adversaire. Confondre Héraclite avec M. Routhier, voilà un honneur et une récompense que nous n'attendions pas. Merci, noble chroniqueur; vous exercez la vengeance chrétienne: rendre le bien pour le mal.

Mais soyons sérieux. Nos articles vous ont donc blessé bien cruellement dans votre vanité profonde, sinon dans votre honneur, pour que vous les attribuez à un adversaire de cette taille. Ah! citoyen Cyprien Fréchette, vous vous êtes trahi naïvement; car vous seul, aveuglé par une vieille rancune, pouvez commettre, au sujet du juge Routhier, une aussi colossale bévue. Eh! bien, non, tenez-vous le pour dit, celui qui manque de respect à votre majestueuse personne depuis près de deux mois, ce n'est pas un maître comme M. le juge Routhier. Ce n'est qu'un très humble et très jeune apprenti, dont la conscience s'est révoltée contre l'œuvre méchante et vilaine à laquelle vous vous êtes humblement consacré, et qui a cru que la probité et la vérité pouvaient tenir lieu de talent dans une lutte contre un bretteur de votre espèce. Il ne s'est pas trompé, car, après un mois de polémique, vous battez décidément la campagne.

La seule accusation dont vous tentez encore de vous défendre, est l'accusation de copier Larousse. Nous voulons reproduire votre ineffable plaidoyer:

"Le pauvre Basile a fait une trouvaille inpayable; il a découvert que je me sers du dictionnaire de Larousse. Il prend le public pour un tas d'idiot, faut croire.

Mais comment donc, mon cher Basile, je me sers de Larousse et de bien d'autres écrivains encore, si cela vous fait plaisir de le savoir. J'ai trois encyclopédies chez moi dont je me sers tous les jours, avec une bibliothèque où vous apprendriez quelque chose, probablement; ce qui ne vous ferait pas de mal du tout, grand homme!"

Ainsi donc, le citoyen Cyprien Fréchette se sert de Larousse, voilà tout. Nous avons prouvé qu'il copiait dans cette encyclopédie ses insultes à l'adresse d'une noble femme, qu'il copiait aussi les citations dont il se parait avec complaisance, et que l'érudition dont il faisait étalage n'était qu'une érudition de dictionnaire. A cela il répond qu'il se sert de Larousse, comme de bien d'autres écrivains. On ne saurait être plus maladroit. Oui, nous savons que l'auteur du Retour de l'Exilé se sert de Larousse, comme il s'est servi d'Elie Berthet, de Vast-Ricouard, comme il se sert actuellement de l'Histoire de France Tintamaresque, par Touchatout. Ce mot mérite de rester dans les fastes de la piraterie littéraire. Pillez hardiment à droite et à gauche; et si l'on vous accuse d'indélicatesse, vous aurez la ressource de vous indigner.—Comment, moi, plagier, copier tel écrivain! Jamais, je m'en sers, voilà tout.—Citoyen Cyprien Fréchette, vous êtes phénoménal. Mais nous croyons que vous feriez mieux de lire un peu moins Larousse et un peu plus votre grammaire. Cela vous empêcherait d'écrire: "J'ai trois encyclopédies chez moi dont je me sers," au lieu de: "j'ai, chez moi, trois encyclopédies dont" etc, ce qui serait plus

français et plus académique, monsieur le lauréat.

Il nous faut, à regret nous séparer du chroniqueur. Mais ayant de lui dire au revoir, nous lui demanderons un renseignement et lui ferons une proposition nouvelle. Où en est-il de ses recherches au sujet du fameux texte de Chateaubriand? quand se propose-t-il de communiquer au public anxieux le résultat de ses fouilles laborieuses? Le temps s'écoule, rien ne vient, et le parterre s'impatiente. Allons, monsieur l'érudite, dépêchons-nous, où nous allons passer pour... ce que nous sommes, un ignorant et un faussaire. Voilà pour le renseignement. Quant à la proposition, la voici. Afin d'éviter à l'avenir des méprises mortifiantes comme celle qu'il vient de commettre, que Cyprien supprime son pseudonyme, et nous supprimerons le nôtre. Il nous semble que c'est là pour le chroniqueur de la PATRIE un marché d'or. Il lui sera facile de nous injurier à son aise, et il peut être sûr que nous ne le mépriserons pas davantage. Cela vous va-t-il, citoyen lauréat? Quant à nous, nous sommes prêts. Ayez la suprême impudence de signer vos articles, et nous aurons le facile courage de signer les nôtres.

HÉRACLITE.

Elections aux Etats-Unis

VICTOIRE DES DÉMOCRATES

Les élections ont été favorables aux démocrates, hier, dans les Etats-Unis. Le général Butler a été élu gouverneur de l'état du Massachusetts, par une très grande majorité.

Les démocrates ont élu leurs candidats dans les Etats de Pennsylvanie, Texas, Californie, Connecticut, New-York, Missouri, Caroline du sud, Georgie, Tennessee, Arkansas.

Les rapports de tous les Etats ne sont pas encore tous arrivés, mais jusqu'à présent sur 104 membres élus 29 seulement sont républicains.

Les tombeaux des Apôtres

Les autorités catholiques sont d'opinion que les corps des Apôtres sont dans les localités suivantes: Pierre, Philippe, Jacques le Mineur, Jude, Barthélemy, Mathias et Simon sont à Rome; trois sont dans l'ancien royaume de Naples: Mathieu, à Salerne; André, à Amalli et Thomas à Ornaud. Jacques le Majeur est à St Jacques de Compostelle en Espagne. On ignore où se trouve le corps de St Jean l'Evangéliste.

Saint Marc et saint Luc sont, le premier à Venise et le second à Padoue. On croit que le corps de saint Paul est en Italie, mais on n'a pas de renseignements positifs. Saint Pierre est dans la grande basilique qui porte son nom: saint Jacques le Mineur et saint Philippe sont dans l'Eglise des Saints Apôtres; saint Barthélemy est dans l'église placée sous son vocable, dans une île du Tibre, et saint Mathias est sous le grand autel de l'église de Ste-Maxie-Majeure.

L'honorable juge Brooks a été assermenté jeudi dernier à Sherbrooke. Le barreau du district de St-François doit lui donner un diner ainsi qu'à l'honorable juge Doherty qui doit quitter Sherbrooke pour Montréal.

Il y a eu hier une élection pour la Chambre des Communes dans le comté de King, Nouveau-Brunswick. Lors de la lutte du 20 juin dernier, M. Domville avait été défait par M. Foster. Après contestation l'élection de M. Foster fut annulée. Le résultat a encore été cette fois défavorable à M. Domville. Les deux candidats promettaient d'appuyer le gouvernement.

Le Free Press d'Ottawa publiait avant-hier l'entrefilet suivant: "On dit, d'après de bonnes autorités que sir John A. MacDonald a décidé de nommer M. Blanchet, président du sénat, et M. Kirkpatrick, orateur des communes. L'Organe grit ne nous donne pas plus de renseignements sur ces prétendues bonnes autorités.

Demain, Mgr Ignace Bourget, archevêque de Martianoopolis, célébrera à Boucherville le 60ème anniversaire de son ordination à la prêtrise.

A cette occasion, il y aura grand messe solennelle, adresse de circonstance. Mgr Fabre officiera pontificalement.

Le village de Boucherville, sera

illuminé et il y aura réjouissances générales.

On attend, à Boucherville, un grand nombre de membres du clergé pour cette occasion tout-à-fait exceptionnelle dans les annales de notre clergé.

M. le curé de Boucherville, ainsi que ses paroissiens, font des préparatifs pour cette fête qui promet d'être une des plus belles du genre.

Conseil de ville

Le rapport du comité de la traverse est adopté après une courte discussion.

Le règlement concernant le mesurage du bois est renvoyé devant le comité des règlements.

On a adopté ensuite une motion de M. l'échevin Hearn, demandant que le comité des finances fasse préparer un bill pour être présenté à la prochaine session de la législature provinciale, dans le but de consolider les divers actes et amendements constituant la ville de Québec.

Une motion de M. le conseiller Molony, demandant à Son Honneur le Recorder, la commutation de la peine imposée à John Monogham, est adoptée par une voix de majorité. Le conseil s'ajourne.

CORRESPONDANCE

On lit dans la Patrie: Monsieur le Rédacteur,

On vient d'attirer mon attention sur un écrit publié dans votre journal du 28 octobre dernier, dans lequel votre collaborateur Cyprien insinue que je suis l'auteur des articles insérés dans le Courrier du Canada sous le pseudonyme Héraclite.

Cette insinuation n'a rien de blessant pour ma vanité littéraire: car le travail d'Héraclite est tel que je n'aurais pas à rougir de l'avoir fait. Mais il ne me plaît pas de laisser le public dans l'erreur à ce sujet, et je déclare sur mon honneur que je n'ai ni écrit ni inspiré une seule ligne des articles signés Héraclite. Les premiers, si je ne me trompe, ont même été publiés à Québec avant mon retour d'Europe, au commencement de septembre dernier.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A. B. ROUTHIER.

A bord du steamer Saguenay, 3 novembre 1882.

EUROPE

FRANCE

Paris, 7 novembre 1882. Les anarchistes menacent de faire sauter le palais de la Bourse.

ANGLETERRE.

London, 7 novembre. La Chambre des Communes s'occupe de la question de clôture des débats; plusieurs députés pensent que cette question pourrait bien amener une dissolution de la Chambre.

A Cork, on a arrêté M. Timothy Cronin, pour possession d'armes prohibées.

Sept années de servitude ont été prononcées contre Cornelius Shea, coupable de menaces contre les tenanciers payant leurs fermes.

Une explosion s'est produite dans les mines de Clay-Cross, près Derby (Angleterre); on compte une trentaine de victimes.

L'amiral Seymour est passé à Malte, en route pour l'Angleterre; on lui a fait une brillante ovation.

ITALIE

Gènes, 7 novembre.

L'expédition scientifique conduite par le lieutenant Bove aux régions antarctiques est de retour, tout le monde est bien.

DANEMARK

Copenhague, 7 nov.

On est sans nouvelles de l'expédition danoise aux régions arctiques; le gouvernement russe a ordonné des recherches sur les côtes de la Sibirie.

AUTRICHE

Vienne, 7 nov.

Des troubles se sont produits aujourd'hui dans un faubourg de Vienne; 12 ouvriers et plusieurs hommes de police ont été blessés; on a fait de nombreuses arrestations.

TURQUIE

Constantinople, 7 nov.

Des difficultés sérieuses se sont élevées à Philippopolis, entre le gouverneur local et le représentant de la Russie, à propos de religion.

Il paraît que la Russie pousse le Sultan à envoyer en Egypte une commission appuyer d'une escouade.

Lord Dufferin est arrivé à Alexandrie.

Agriculture

LABOUR D'AUTOMNE

Voici les principaux avantages que l'on obtient par le labour d'automne:

1o. En automne, l'atelage étant devenu endurci à l'ouvrage pendant l'été, est plus vigoureux et mieux préparé au travail que dans le printemps et l'autre ouvrage de ferme presse moins, pour le temps, et l'at-

tention, que dans ce temps-là. Faites tous les labours qu'il vous est possible de faire en automne, car l'ouvrage du printemps donnera beaucoup d'emploi au cultivateur et à ses attelages, à charroyer le fumier, labourer sur le travers, cultiver, herser.

2o. En automne les terres basses et humides sont généralement en meilleure condition pour le labour que dans le printemps. Nous disons généralement, pour cette raison, que les terres basses et humides sont certainement humides, à présent. Néanmoins, nous ne pouvons pas espérer un meilleur état très à bonne heure l'année prochaine, et si elles sont labourées comme elles doivent l'être, les terres humides souffriront peu de l'eau pendant l'hiver.

3o. Les sols tenaces et pesants, labourés en automne, souffrent, par l'action de l'eau et de la gelée, une plus grande décomposition, l'argile se pulvérise et s'émiette, et les terres grasses et le gazon ont le même avantage.

4o. Les gazons pesants et compacts peuvent être mieux défrichés en labourant dans l'automne — leurs racines sont plus faciles à faire mourir, et bien moins sujettes à reprendre que quand elles sont labourées dans le printemps. La tourbe est mieux préparée, par son état plus avancé de décomposition, pour l'usage des récoltes qui y sont semées.

5o. Le labour d'automne dérange les "arrangements d'hiver" des nombreux vers et insectes, et doit en détruire un grand nombre, ainsi que leurs œufs et leurs larves. Ceci est un avantage mineur, mais il est bien digne de considération, surtout sur les terres infectées par les insectes de toutes sortes.

Les principales objections au labour d'automne sont celles-ci:

1o. La perte de cet état friable, perméable à l'air et à l'humidité, et la consolidation du sol par une exposition au temps changeant et pluvieux. Ceci sur des sols légers, est une très sérieuse objection au labour d'automne.

2o. La perte des matières végétales et de leurs gaz quand elles se décomposent, est un autre désavantage. Ce dernier n'est qu'une perte légère, si l'on fait l'ouvrage tard en automne, mais souvent, sur les pentes de hauteurs, une grande partie de matière organique soluble est lavée et emportée par les grosses pluies de l'hiver et du printemps. Le sol est aussi consolidé par les mêmes influences. Les gazons pesants ainsi situés souffrent moins de dommages que les gazons légers ou les chaumes.

Les avantages et désavantages de cette pratique peuvent être à propos suivis par de courtes directions pour faire l'ouvrage.

1o. Faites le de la meilleure manière.

2o. Mettez les terres basses en couches étroites, et faites des sillons et des fossés de travers suffisants pour emporter de suite l'eau qu'il y a à la surface. Ceci obviara à une grande objection au labour d'automne.

3o. Labourez profondément et faites des sillons étroits — ceci assurera mieux l'action des influences améliorantes de la gelée sur le sol. Une surface grossière est meilleure qu'une surface unie pour cette fin.

Gazette des Campagnes.

Petites nouvelles

CALENDRIER.—Québec, le mercredi 8 novembre 1882, 28e jour de la Lune. Il y a eu dernier quartier le jeudi 2 novembre, à 2 heures 13 minutes du soir.

Le jour dure 9 heures 41 minutes, et la nuit 14 heures 19 minutes; le Soleil se lève à 6 heures 53 minutes, passe au méridien à midi moins 16 minutes, et se couche à 4 heures 34 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 26 degrés et 5 dixièmes.

La Lune se lève aujourd'hui à 4 heures 29 minutes du matin, et se couche à 3 heures 20 minutes du soir.

LA COMÈTE.—Voici une époque très favorable pour observer la magnifique comète de Cruls: la lumière de la Lune n'est plus là pour effacer l'éclat des étoiles; ces jours-ci, jusqu'aux premières heures du jour, c'est-à-dire presque jusqu'à 6 heures, on pourra jouir d'un ciel splendide, car on a en vue une dizaine d'étoiles de premier ordre, avec la belle constellation d'Orion ou des Trois Rois, Sirius, la plus brillante étoile du ciel, et les planètes Jupiter et Saturne; à gauche de Sirius, vers le midi, se déploie dans toute sa splendeur l'astre chevelu, à propos duquel une petite brochure fort intéressante vient d'être mise en vente.

CERCLE CATHOLIQUE.—Réunion intime des membres ce soir, à l'heure ordinaire.

NOUVELLES SCIÉRIES.—MM. Girouard et Beaudet érigent de nouvelles sciéries à Portneuf, en bas.

ACHAT DE PROPRIÉTÉ.—M. Robert Chambers a acheté la propriété du lieutenant gouverneur Cauchon, sur l'Esplanade, pour la somme de \$5,000.

MIEUX.—Le constable Mathews qui a été victime d'un assaut ces jours derniers, est maintenant est assez bien pour pouvoir donner sa déposition.

MONTRE RETROUVÉE.—La police a retrouvé chez Molony, la montre que ce dernier avait volée à O'Brien, la semaine dernière.

ARBITRAGE.—Les arbitres de la Paissance doivent se rendre immédiatement

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Équinocisme, l'Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple, et bon marché.

Différentes causes, l'âge avancé, les soucis, la maladie, les déceptions, et la prédisposition héréditaire, tendent à rendre les cheveux gris, et chacune de ces causes en détermine la chute prématurée.

L'Ayer's Hair Vigor rend aux cheveux devenus gris ou fanés leur couleur naturelle, brune, blonde, châtain ou rouge. Il adoucit le cuir chevelu en le nettoyant et en lui donnant une action saine.

Il enlève les pellicules et guérit les affections causées par l'excès des humeurs. Il arrête la chute des cheveux, et produit une nouvelle croissance dans tous les cas où les follicules ne sont pas détruits et où les glandes n'ont pas été affectées.

Les effets en sont incomparables sur les cheveux faibles ou malades, et quelques applications suffisent pour leur rendre le brillant et la vigueur de la jeunesse.

Sûr et inoffensif dans son emploi, l'Ayer's Hair Vigor est sans rival pour la chevelure et spécialement estimé pour le lustre doux et la richesse du ton qu'il donne aux cheveux.

Il ne renferme ni huile, ni teinture, et ne doit pas sur la tête; de plus, il adhère longtemps aux cheveux, auxquels il conserve la fraîcheur et la force.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., U. S. A. Chimistes pratiques et analytiques. Une vente chez tous les Pharmaciens.

Québec, 13 juillet 1882.—Jan. S

Mères! Mères! Mères! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents?

S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MRS WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 18 janvier 1882.—Jan. Q

Repos et confort pour les malades LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes.

Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

DECEES A St Casimir, le 5 courant, M. Joseph Bompé, cultivateur, de phthisie pulmonaire. C'était un bon ami, un agriculteur très intelligent et doué des plus belles qualités. Il est regretté de tous. Il laisse une femme et sept enfants en bas âge.

DEMAIN, JEUDI le 9 du courant, étant un "JOUR D'ACTION DE GRACES," par Proclamation, et un jour de Fête Légale, ce bureau sera ouvert de MIDI à 2 HEURES P. M. Les Mails de l'après-midi seront fermés à 1 HEURE P. M.

Sac supplémentaire par le Grand Tronc, à 7.15 P. M., par le Chemin de Fer du Nord à 8.00 P. M.

J. B. PRUNEAU, Maître de Poste, Bureau de Poste, Québec, 8 novembre 1882

On demande IMMÉDIATEMENT deux ou trois jeunes gens sachant lire et écrire pour servir comme apprentis typographes au Courrier du Canada. 23 Octobre 1882



Departement de l'Instruction Publique.

AVIS

EST par le présent donné qu'il y aura une assemblée des examinateurs nommés par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique, pour l'examen des candidats à la charge d'Inspecteurs d'écoles, dans une des salles du Département de l'Instruction Publique, à Québec, (nouvelle bâtisse du Gouvernement),

MARDI, LE DIX-NEUF DE DECEMBRE PROCHAIN A NEUF HEURES DU MATIN.

Toute personne qui désire se présenter doit envoyer d'ici au ONZE DECEMBRE prochain, sa requête et la somme de SIX PIASTRES, ainsi que tous les documents exigés par le règlement adopté par le dit comité, à sa séance du 25 mai 1877.

GÉDEON QUIMET, Surintendant. Québec, 8 novembre 1882—21/ps 674

LIBRAIRIE ST-ANTOINE DE PADOUE,

No 185, Rue ST-JOSEPH, No 185.

SANCTUM JESU CHRISTI EVANGELIUM secundum MATHAEUM, additis ubique locis parallelis aliorum evangelistarum, anaplo commentario, tum moralit et homilicis ex ss. Patribus, quin literalit et exegeticis ex auctoribus nostrae aetatis, illustravit, J.-A. VAN STEEN-KISTE, canonicus honorarius eccles. cathedr. Parug., s. Theol. Licent. in Univ. cathol. Lovan., et s. Script. prof. in Semin. Brugensi. TROISIEME EDITION. Quatre gros et larges volumes brochés. Edition de luxe. Papier très-fort, glacé. Prix: \$7.00.

DE MAGNITUDE ROMANAE ECCLESIAE. Libri duo, auctore THOMA STAPLETONO. Anglo, S. Theologiae Doctore, Duaci primum, deinde Lovanii, professore regio. Edition de luxe. Broché. Prix: \$0.40

Cet opuscule date de 1598; on le prendrait cependant pour une apologie écrite de nos jours. Cela prouve abondamment que dans l'Eglise catholique la vérité est toujours une et invariable, et que, d'un autre côté, les incrédules modernes n'ont pas su rajouter les erreurs protestantes.

PIAECIPA ORDINIS MONASTICI ELEMENTA. R. Regula SANCTI PATRIS BENEDICTI adumbravit. Testimonii ornati D. MAURUS WOLTER, Abbas S. Martini de Beuron, etc. 1 gros et large volume broché. Edition de luxe. Papier très-fort, glacé. 824 pages de texte. Prix: \$3.50.

TRACTATUS DE ECCLESIA CHRISTI, in quo etiam de ROMANO PONTIFICE, praecipue ad usum alumnorum seminarii Brugensis editus a F.-M. DE BROUWER, Ph. et S. Th. D., in eodem seminario Theologiae, dogmaticae Professor. 1 gros volume broché. Edition de luxe. Papier très-fort, glacé. 392 pages de texte. Prix: \$2.00.

ALONS AU CIEL. Manuel de l'âme pieuse. 1 beau volume broché. Papier de luxe, très fort, glacé. 600 pages de texte. Prix: \$1.50.

VIE DE SAINT FRANCOIS-XAVIER, S. J., apôtre des Indes et du Japon, d'après le R. P. D. Bouhours, de la même compagnie. 2 gros et larges volumes brochés. Papier de luxe, très-fort, glacé. Prix: \$1.00.

LA FAMILLE ET L'EGLISE CATHOLIQUE, ou influence de Jésus-Christ, de l'Eglise et de la Société domestique, par l'abbé E. Franqueville, Docteur en Théologie et en Droit canon, Prêtre du clergé d'Amiens. 1 gros volume broché. Papier de luxe, très fort, glacé. 327 pages de texte. Prix: \$1.30.

MEDITATIONS DES PRETRES avant et après la sainte messe pour se disposer à la célébrer saintement et avec fruit, pour chaque jour du mois et pour les principales fêtes de l'année, par le P. Edme Cloyseau, prêtre de l'Oratoire. 1 volume broché in 18, de xv-382 pages. Papier très fort, de luxe, broché. Prix: \$0.80.

MEDITATIONS ET PRIERES à l'usage des jeunes gens, par le Rév. Père Clément de Laage, de la Compagnie de Jésus. 1 beau volume broché. Papier de luxe, glacé, très fort.

Mon fils, de votre jeunesse, prétez l'oreille à de sages enseignements, et la sagesse vous suivra jusque dans la vieillesse. Jeunes hommes, qui êtes si riches d'espérance, ayez l'ambition de ne point rester au dessous de ce que vous pouvez être. Dieu, qui a tout fait pour vous, vous demande de lui procurer quelque honneur par vos talents, par votre savoir et surtout par vos vertus. Prix: \$1.20.

LE JARDIN DES ENFANTS ou Légendes pour les enfants, par le Révérend Père G. Hallier, prêtre de la Compagnie de Jésus. Très beau volume broché. Papier de luxe, très fort, glacé. Plus de 900 pages de texte. Voilà un splendide présent! faire aux enfants de 9 à 15 ans, pour les fêtes de Noël et du jour de l'An. Prix: \$4.50.

A Vendre

Un fonds entier de Librairie

Assortiment très varié: consistant en chapeteaux, statues, bénitiers, crucifix, livres de prières, romans, livres classiques, livres de méditations, papiers foolscap, papier à lettres, papiers de soie, papiers coton, images, albums, autographes, articles de bureaux, porte-musique, etc., etc. Le tout valant AU PLUS BAS PRIX COUTANT plus de DEUX MILLE PIASTRES, sera vendu pour QUINZE CENTS PIASTRES. Conditions de paiement très faciles, en échange de garanties sérieuses. Inventaire sera fait, et pièces justificatives fournies. S'adresser à

P. MASSON, Libraire, No 185, RUE ST-JOSEPH, No 185, Québec, 6 nov. 1882—6 juillet 82 Jan. 575

L'huile astrale de Pratt

Est mise dans des boîtes contenant: 12 canistres de un gallon, 6 de deux gallons, 2 de cinq

pourvuées de capsules et entonnoirs brevétés. Demi barils de 20 à 30 gallons chaque. Barils de 40 à 45 gallons chaque. C. PEPPERLEY, Agent pour le gros, 69, rue St-Pierre, Québec, 9 octobre 1882—6m. 621

Caisse d'Economie N.-D. de Québec, Québec, Novembre, 1882.

AVIS PUBLIC

LA BANQUE PAIERA A SON BUREAU, le 1er et après le 1er DECEMBRE prochain, Un dividende de 5 0/0 sur le montant du Capital versé, pour les six mois expirant le 30 courant.

Par ordre, F. R. A. VÉZINA, Sec. Trés. Québec, 2 novembre 1882—lm. 671

1882-AUTOMNE-1882

NOUVELLES IMPORTATIONS !!

Nous prenons la liberté d'annoncer à nos pratiques et au public en général, que nous avons reçu un assortiment complet de marchandises d'époque et de fantaisie pour l'Automne et l'Hiver.

TAPIS, PRÉLARTS, RIDEAUX. Tapis Bruxelles, Tapis Tapisserie, Bordures pour appareiller les Tapis, Bruxelles et Tapisserie, Tapis Impérial, Tapis Ecossois, Tapis (Union), Tapis Tapisserie et laine pour escaliers, Tapis Bruxelles, Tapis Cocoa,

PRÉLARTS. Anglais, Américains, et Canadiens (de toute largeur). Prêlart pour Escaliers (de toute largeur).

NATTES EN LAINE. Nattes en Bruxelles, Nattes en Tapisserie, Nattes en Cocoa, Nattes en Caoutchouc, Crumb Cloth (de toute largeur).

RIDEAUX EN POINT [au patron et à la verge] Mousseline à Rideaux [à la verge].

DAMAS DE SOIE Pour rideaux et couvertures de meubles. Repps de soie, pour rideaux et couvertures de meubles.

Repps de soie et laine Nouveilles étoffes à Rideaux, laine et soie. Velours de couleurs et Cretones, [nouveau].

Tapis de table et de piano. FRANGE DE LAINE (pour rideaux) Glacés de laine, Pôles et corniches en cuivre et en noyer noir, Mains et ornements en cuivre, Baguette en cuivre [pour escaliers]

MIROIRS, MIROIRS De toutes dimensions pour corniches et trum eux Tables Jardiniers, Étagères, etc., etc.

ORNEMENTS D'ÉGLISES. Chasubles, Châsses, Dais, Croix, [pour ornements].

Damas soie, Drap [or et argent], Frange [or et argent], Frange soie [blanche et jaune], Galons [or et argent], Galons soie [blancs et jaunes], Douteilles [or et argent], Paillettes et cannetilles, Glacés [or et argent], ENCENS, ETC., ETC.

Mérimos français [double] pour soutane. Bas d'aubes [au patron et à la verge]. Dentelles pour Bas d'aubes, Cordons d'aubes.

DEPARTEMENTS DES MESSIEURS Draps Moscou, noirs, couleurs, Castor, Motonnés, Draps Nouveautés pour pardessus.

Tweeds Ecossois, Anglais et Canadiens, Serge, Drap noir et Casimir, Capots Caoutchouc, Châsses en tweed imperméables, Chemises blanches et couleurs, Cois, Cravates, Gants, Épinglettes, Boutons de fantaisie pour chemises.

Capots de Chat Sauvage, Casques Creamer, etc., etc., Robes de Garçonne, Garnitures en pelletteries.

DEPARTEMENT DES DAMES Soies noires [gros grain], Soies colorées [gros grain], Soies brochées noires et couleurs, Satins merveilleux noirs et de couleurs, Satins moirés [de toutes nuances], Moires antiques, Ornements et garnitures, Etc., Etc., Etc.

PLUMES D'AUTRUCHE Blanches, noires et couleurs, Fleurs et Rubans de nouveauté, Franges soies noires et couleurs, Cois et Poignets, Fichus et Cravates.

TOILES A DRAP Toiles à oreillers, Toiles à nappes, Toiles à serviettes, Toiles à verres, Coton à drap, Serviettes toile, coton, etc., etc., Couvrepièdes laines et couleurs, Couvertes blanches et couleurs, Matelas en laine, Matelas en crin.

GRAND ASSORTIMENT D'ÉTOFFES POUR DEUIL, —TELLES QU— Mérimos, Paramatas, Cachemires, Repps, Tibets, Canton Crapè, Persian Cord, Etc., Etc.

CREPE DE COURTAULD. Parfumeries DE L. T. PIVER et de LUBIN, Etc., Etc.

Eau de Cologne, J. M. Farina, Savons de toilette, Huile pour cheveux, Brosses à cheveux à dents et à harles, Peignes, Boîtes de toilette, Miroirs de toilette, Lunettes d'Opéra, etc., etc.

GANTS KID D'ALEXANDRE Valises, Portemanteaux, Etc.

N. B. Conditions faciles. Escompte au comptant QU'UN SEUL PRIX Jos. Hamel & Freres 58, Rue Sous-le-Fort, No 62, COTE DE LA MONTAGNE. Québec, 1er octobre 1882.

LA GRANDE COMETE DE 1882

Q'EST-CE que c'est? Qu'annonce-t-elle? Est-ce la fin du monde? Si elle rencontra la Terre, qu'arriverait-il?—Jolie brochure de 72 pages! Prix en détail, 15 CENTS l'exemplaire. Une large commission de 24 à 40 pour cent (en exemplaires) sera accordée aux libraires, aux agents et à tous ceux qui voudront se charger de la vendre. S'adresser à l'éditeur, J. N. DUQUET, 223, rue et Faubourg St-Jean. On peut juger de l'importance de cet ouvrage par la table des matières. Voici:

Note de l'éditeur.—Unités employées.—Apparition.—La Science.—Forme des comètes.—Nature des comètes.—Les comètes des temps passés.—Les comètes des temps modernes.—Comètes contemporaines.—Nombre des comètes.—Les Globes célestes.—La Terre.—Les astres.—Circonférence et ellipse.—Réconciliation entre les planètes et les comètes.—Où est le Soleil dans chaque ellipse planétaire ou cométaire.—Marche des planètes et des comètes.—Principe des aires.—Comète de 1843.—Idée de l'Univers.—Gravitation universelle.—Comète de Halley.—Comète de Biéla.—Étoiles filantes.—Éléments des comètes.—Notre grande comète.—Collision possible.—Mais enfin, que nous veut-elle et qu'annonce-t-elle?

Hâtez-vous d'acheter votre exemplaire, Seulment 15 Cts. En vente partout. Québec, 4 novembre 1882—6f. 673

Après l'Incendie A. J. TURCOTTE, Marchand-Epicier,

A l'honneur de prévenir le public de la ville et de la campagne que la rouverture de son magasin a eu lieu

SAMEDI, 14 courant, 64 et 66, Rue St-Joseph, St-Roch, [Maison Et. Paradis]

Où le public et ses anciennes pratiques trouveront un assortiment splendide d'Epiceries Fraîches, Vieux vins, Bonnes liqueurs et Provisions.

LES achats sont faits avec le plus grand soin et au comptant. Il espère pouvoir satisfaire tous ceux qui voudront l'honneur d'une visite.

Il profite de l'occasion de cette annonce pour remercier le public du bienveillant patronage qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et espère, par la ponctualité qu'il mettra à servir tous ceux qui voudront l'honneur d'une visite, continuer à recevoir leur patronage.

A. J. TURCOTTE, Marchand-Epicier, EN GROS ET EN DÉTAIL, Rue St-Joseph, Nos 64 et 66. Québec, 16 octobre 1882—lm. 658

J. & W. REID, FABRIQUANTS DE PAPIER

A LA PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUÉE le feutre pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à alumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries. Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux. Québec, 26 octobre 1882. A

\$500 de récompense! NOUS paierons la récompense ci-dessus pour le cas de maladie du foie, dyspepsie, mal de tête, indigestion, constipation que nous ne pourrions pas guérir avec les pilules végétales pour le foie du Dr West, lorsque l'un aura suivi exactement les prescriptions. Ces pilules sont purement végétales, et donnent toujours satisfaction. Elles sont recouvertes avec du sucre et en grandes boîtes contenant 30 pilules: prix 25 CENTS. A vendre chez tous les pharmaciens. Détiez-vous des contrefaçons et des imitations. Les véritables sont faites seulement par JOHN C. WEST & CIE, fabricants de pilules, à Chicago et Toronto. Un paquet d'essai sera envoyé gratis par la maille sur réception d'un timbre de 3 cents.

LA SANTE EST LA RICHESSE. Le traitement du docteur E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau est un spécifique sûr contre l'hystérie, les étourdissements, les convulsions, les accès, les névralgies nerveuses, les maux de tête, l'affaiblissement des nerfs causés par l'usage de l'alcool ou du tabac, affaiblissement du corps, de l'esprit, ramollissement du cerveau, conduisant à la folie, à la déchéance et à la mort, vieillesse prématurée, stérilité, et toutes maladies causées par un excès de travail de l'esprit, ainsi que tout excès de tout autre genre.

Chaque boîte contient des remèdes pour un mois. Un dollar par boîte, ou six boîtes pour cinq dollars; envoyés par la maille sur réception du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront tous les cas. Avec chaque commande que nous recevrons pour six boîtes, accompagnées de cinq dollars, nous expédions à l'acheteur la garantie écrite que nous lui remettrons son argent, si le traitement n'opère pas une guérison.

JOHN C. WEST & CIE, Seuls propriétaires, Toronto, Ont. En vente à Québec chez J. J. Veldon, 122, rue St-Joseph, et chez E. Giroux & Frères, 37 et 39, rue St-Pierre. Québec, 9 août 1882—Jan. 602

CE JOURNAL peut être trouvé sur la file au bureau d'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE. (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York. Québec, 25 mars 1880. 997

Librairie! Librairie!

Nouvelles Importations. Un immense assortiment de LIBRAIRIE venant d'être reçu à la

LIBRAIRIE - DERY, 40, rue St-Pierre, Basse Ville, Québec.

LE COMMERCE et le PUBLIC en général trouveront à cet établissement l'assortiment le plus complet qui soit jamais offert dans cette ligne. La quantité immense de marchandises de ce genre qu'on y tient constamment, permet au propriétaire de les offrir à des prix délaissant toute compétition.

On attire spécialement l'attention sur le grand assortiment de LIVRES BLANCS pour comptabilité, etc., que l'on vient de recevoir, ainsi que les PAPIERS et ENVELOPPES de toutes sortes. Une grande variété d'articles de Bureaux des genres les plus nouveaux. Encore Française, Anglaise et Américaine, Livres de Frères, depuis la plus simple jusqu'à la plus riche reliure; ainsi que Chapiteaux, monture en argent, etc. Boîtes mathématiques des plus complètes, Toiles et Papiers à dessin, Classiques, assortiment au complet par tous les auteurs. Dictionnaire Bescherelle, Académie, Flemming et Tibbin, Surennes, Webster, Nugent, George, Bénéard et Hocquart.

Aussi Presses et Livres à copier de toutes les grandeurs. Escompte libéral accordé au commerce. En gros et en détail. I. P. DERY, LIBRAIRE. Québec, 1er mai 1882—1 an. M

FOURRURES!

J'OFFRE EN CE MOMENT UN GRAND ET BEL ASSORTIMENT DE Fourrures confectionnées dans mon établissement et comprenant: MANTEAUX DE DAMES, PARDESSUS, MANCHONS, COLLERETTES ET CASQUES, PARDESSUS POUR HOMMES, CASQUES ET GANTS.

Aussi pour les voitures: peaux de buffle à muse, de loup, de chèvre, de bœuf, etc. Vieilles fourrures réparées et refaites à court délai.

LE TOUT A DES PRIX RAISONNABLES. UNE VISITE EST DEMANDÉE. JAMES C. PATERSON 27, RUE BUADE. Québec, 7 octobre 1882. 1662

Alcoolature d'Arnica

DES RR. PP. TRAPPISTES DE NOTRE DAME DES NEIGES

LES soussignés sont les seuls agents dans la Province de Québec pour la vente en gros de L'ALCOOLATURE D'ARNICA et ils en tiennent un dépôt considérable en grands et en petits flacons.

Les droguistes, marchands de la campagne et autres pourront s'en procurer d'eux en tout temps. JOS HAMEL et FRERES, rue Dalhousie. Québec, 13 octobre 1882—3m. 655

Thé! Thé! Thé!

20 BOITES DE THÉ JAPON choisi n° coloré, 30c p. lb. 10 CAISSES de paquet DE THÉ, chaque paquet contenant un joli cadeau, 4/6 le paquet.

VIEUX FROMAGE d'Auvergne, 40c p. lbs. de Gruyère, 30c HUILE préparée pour salade (E. H. Durkee), TOMATES en boîtes de 3 lbs.

Eau de Settyer, Soda Water, Potasse Water, Ginger Ale. DE RAWLING GINGRAS & LANGLOIS, 27, 29, & 31, Rue St-Jean, (EN FACE DE LA CÔTE DU PALAIS.) Québec, 12 août 1882. 606

BEHAN BROTHERS, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC. IMPORTATEURS.

NOS importations d'automne étant à présent complètes, nous montrons l'assortiment le plus grand et le mieux assorti de marchandises d'époque et de fantaisie qui n'a jamais été offert dans la cité.

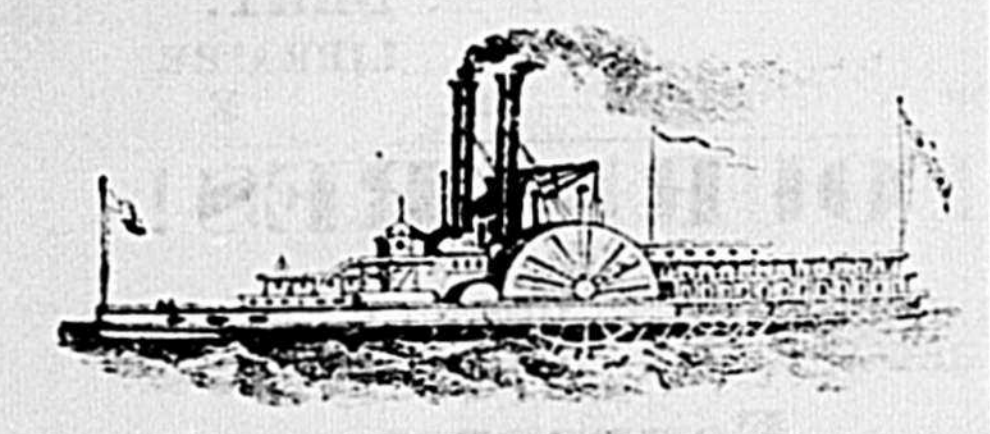
Nous importons tous nos effets directement des meilleures manufactures, nous marquons tous nos effets en chiffres distincts, nous les vendons avec les plus petits profits possibles et n'ayant qu'un seul prix, nos pratiques seront toujours certaines d'avoir la meilleure valeur possible pour leur argent.

Liste des Départements! Soies noires et de couleurs, Velours unies et de fantaisies, Étoiles à Robes, Wincoys, Bonnetteries, Gants, Rubans, Dentelles, Cravates, etc., etc., Draps, Tweeds, Couvertures, Flanelles, Toiles, Cotons, et une grande variété d'Étoffes à Rideaux, Tapis, Prêlarts, Nattes, etc., etc.

Behan Brothers. P. S.—Une attention toute spéciale est donnée aux pratiques de la campagne.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL 1882-ARRANGEMENTS D'ÉTÉ-1882

Le 1er et après LUNDI, 3 JUILLET, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés : Laisseront la Pointe Lévis



EN VENTE Le vapeur "Bienvenu" CAPACITÉ : 648 tonnes ayant deux engins à basse pression de la force combinée de 50 chevaux vapeur.

EN VENTE GUIDE INDICATEUR des sanctuaires et lieux historiques de la TERRE SAINTE

LOTERIE Pour venir en aide à la construction de l'Eglise de Saint-David de l'Aube-Rivière.

Président-Honorable : Monseigneur J. D. Déziel, Pêre, curé de Lévis.

OBJETS DE LA LOTERIE : Un prix en or de \$500 - \$500 Un prix en or de 300 - 300

TRENTE PRIX : 30 LOTS DE TERRAIN De 40 pieds de front sur 90 pieds de profondeur, évalués à \$200 - \$6,000

372 LOTS : PRIX DU BILLET : 25 CENTINS SEULEMENT !

Le but qu'ont en vue les organisateurs de cette Loterie, étant d'aider à payer l'église de Saint-David de l'Aube-Rivière, le comité espère recevoir l'encouragement général.

Ornements domestiques. NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. MARTEL, de l'ANCIENNE LORETTE, qui s'occupe de l'entretien de jeunes arbres destinés à orner les devantures des maisons.

Chemin de Fer du Nord. A PARTIR DE LUNDI, 25 SEPTEMBRE 1882.

Table with columns: MIXTE, MALLE, EXPRES. Rows: Départ d'Hochelega pour Québec, Arrivée à Québec, Départ de Québec pour Hochelega, etc.

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

BUREAU GENERAL, QUEBEC. BUREAUX DES BILLETS : 13, Place d'Armes, MONTREAL.

Librairie-Langlais. Aux Messieurs du Clergé, A Messieurs les Marchands, Aux Municipalités Scolaires.

De Québec : PERUVIAN..... Samedi 7 octobre. PARISIEN..... 14

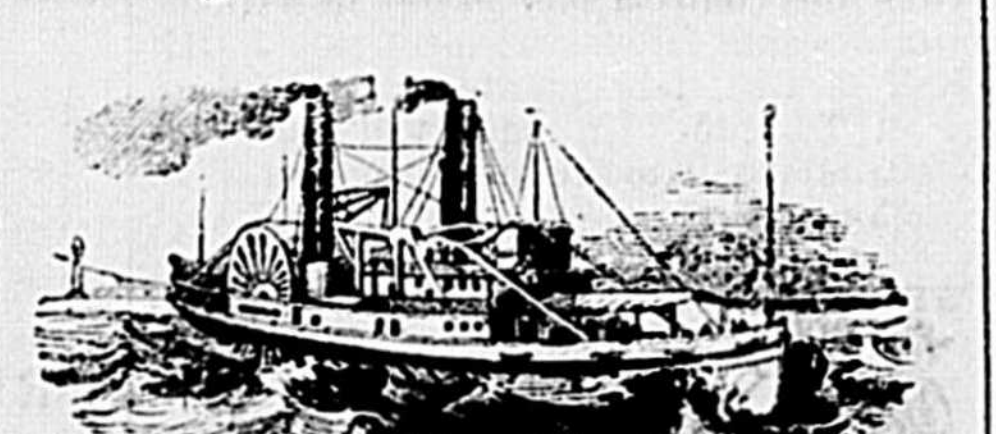
Prix du passage de Québec : Cabine..... \$70.00 et \$80.00

De Halifax : AUSTRIAN..... 9 octobre. NOVA SCOTIAN..... 23

Vins de Messe. Les vins de messe sont TRÈS PURS et d'un GOUT EXQUIS.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE, No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

La Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent.



COMMENCER le 12 du présent, il n'y aura que deux voyages par semaine au Saguenay et aux ports intermédiaires, c'est-à-dire :

Les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 A. M., un vapeur partira du quai St-André, pour la Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

On demande des agents dans toutes les paroisses. Québec, 2 mai 1882. 508

LA JEUNE MÈRE L'ÉDUCATION du PREMIER ÂGE. Hygiène et Maladies de l'Enfance.

Vapeurs Océaniques LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

LES lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde.

Table with columns: VAISSEAUX, TONNAGE, COMMANDANTS. Rows: NUMIDIAN, PARISIEN, SARDINIAN, etc.

DE LA MALLE DE LIVERPOOL, Partant de LIVERPOOL, chaque JEUDI, et Québec chaque SAMEDI.

De Halifax : PERUVIAN..... Samedi 7 octobre. PARISIEN..... 14

Prix du passage de Québec : Cabine..... \$70.00 et \$80.00

De Halifax : AUSTRIAN..... 9 octobre. NOVA SCOTIAN..... 23

Vins de Messe. Les vins de messe sont TRÈS PURS et d'un GOUT EXQUIS.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE, No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

La Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent.

COMMENCER le 12 du présent, il n'y aura que deux voyages par semaine au Saguenay et aux ports intermédiaires, c'est-à-dire :

Les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 A. M., un vapeur partira du quai St-André, pour la Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

On demande des agents dans toutes les paroisses. Québec, 2 mai 1882. 508

LA JEUNE MÈRE L'ÉDUCATION du PREMIER ÂGE. Hygiène et Maladies de l'Enfance.

CREDIT PAROISSIAL 268, Rue Notre-Dame, Montréal. O. B. Lanctot, IMPORTATEUR

d'Ornements, Bronzes et Marchandises d'Eglise DE TOUS GENRES MANUFACTURE

de Statues de toutes descriptions, Vêtements ecclésiastiques, Soutanes, Lingeries d'église, Chemin de Croix en peinture sur toile, Bannières, Colliers, Insignes, Drapeaux pour procession et fêtes publiques.

Vins de Messe, approuvés par Sa Grandeur Mgr de Montréal, Cierges, Chandeliers, Huile d'olive, Encens, Bougies, et Chandelles de cire.

Spécialité de chasubles, chapes et dalmatiques tout récemment reçues d'une maison importante d'Europe.



Kendall's Spavin Cure. LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.

LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES : Hamilton, Mo., 14 Juin 1881; B. J. KENDALL & CIE.

La présente note est pour certifier que j'ai fait usage du Kendall's Spavin Cure et que j'ai trouvé tel qu'il était recommandé et même meilleur.

DU "PRESS" D'ONONTA, NEW-YORK. Onéonta, New-York, 6 Janvier 1881

De bonne heure l'été dernier, Messieurs "B. J. Kendall & Cie., d'Enosburgh Falls, Vt., ont passé un contrat avec les éditeurs du Press pour la publication, pendant une année, d'une annonce d'une demi-colonne.

A peu près au temps que je commençais à publier le premier fois dans ce journal, M. G. SCHERMERHORN, qui réside près de Colliers, avait un cheval atteint d'épavin.

D'UN ÉMIMENT MÉDECIN. Washingtonville, Ohio, 17 Juin 1880.

"KENDALL'S SPAVIN CURE." Frémont, Ohio, 25 Janvier 1881.

Dr. B. J. Kendall & Cie., Messieurs.—Je crois qu'il est de mon devoir de vous offrir mes remerciements pour le bénéfice et le profit que j'ai retiré de l'usage de votre inestimable et célèbre "Kendall's Spavin Cure."

KENDALL'S SPAVIN CURE. SUR LA CHAIR HUMAINE. Il a été employé dans des milliers de cas sur la chair humaine, avec un succès toujours si merveilleux.

LYMAN, FILS & CIE, Montréal P. Q., Agents généraux. Québec, 26 février 1882—lan. 468

ATTENTION! Renaud & Cie, REÇOIVENT JUSTEMENT DES ETATS-UNIS UN SPLENDIDE ASSORTIMENT d'Objets plaqués

Pots à Eau, Corbeilles, Huiliers, Etc., Etc. Qu'ils vendront toujours à Bon Marché!

Nous tenons toujours l'assortiment complet Dans la Contellerie, Ainsi que la célèbre HUILE ASTRALE.

RENAUD et CIE, 24, RUE ST-PAUL. Québec, 8 juillet 1882. 342

\$10 A \$1,000 DEPOSEES dans les STOCKS WALL STREET, conduisant à la fortune tous les mois.



Les Pilules et Onguent Holloway! LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie.

L'ONGUENT est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

CONDITIONS —DU— Courrier du Canada. Prix de l'Abonnement ÉDITION QUOTIDIENNE.

Canada et États-Unis. Un an.....\$6.00 Six mois..... 3.00 Trois mois..... 1.50

Angleterre. Un an.....25s stg Six mois..... 12s 6 Trois mois..... 6s 3

France. Un an.....60 Francs Six mois..... 30 " Trois mois..... 15 "

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous..... 50 centimes Pour chaque insertion subséquente..... 12 1/2

Leger Brousseau, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE, Rue Buade, Haute-Ville, Québec.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU Éditeur-Propriétaire, No 9, rue Buade, Haute-Ville, Québec

R. MORGAN, Marchand de musique.

Désire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus, (six caisses) où ceux qui désirent acheter un cadeau pour un ami pourront choisir, à un prix modéré.

Des exemplaires seront envoyés par la poste franco sur la réception du prix spécifié. Une visite est respectueusement sollicitée.

Marchand de musique, 8, rue La Fabrique. Québec, 25 février 1882.



Traverse du Grand-Tronc. Le 1er et après le 31 courant, le steamer de la Traverse quittera

Table with columns: QUEBEC, STATION DE LEVIS. Rows: A. M. 6.45 Express pour Halifax, 10.30 Malle pour la Rivière du Loup, etc.

Le 12.30 Malle anglaise à Rimouski et train spécial à Petit Métis.

L. JOBIN, Statuaire, INFORME les MM. du clergé et les communaux religieux, qu'il a ouvert un magasin de statues en bois, en plâtre, en carton-pierre, peintes et décorées sur commande, dans le style européen.

STATUES EN BOIS PLOMBÉS POUR EXTÉRIEUR. De toute grandeur et dimension!!!

FLYNN, DROUIN & GOSSELIN AVOCATS, BUREAU D'AFFAIRES : 28, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC.

CORYZINE. CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

Le remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTINS.

LYMAN, FILS & CIE, Montréal P. Q., Agents généraux. Québec, 26 février 1882—lan. 468